



Association Caritative - Siret 850 584 921 00017

7 rue du Collège (Entrée 22 rue de la Trinité) 83510 LORGUES - ☎ 04 83 11 02 04 - 07 84 79 99 03

Procès-Verbal du Conseil d'Administration du Vendredi 19 janvier 2024

La séance se tient au local de l'association et débute à 15 heures 00. Sont présents : Corinne LAUDE, présidente, Jacques VERITE, secrétaire, Olivier DUBOIS, trésorier en charge des démarches administratives. Le renouvellement du Conseil d'Administration s'est tenu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 février 2023, pour une durée de 3 ans.

Au 31/12/2023. 16 bénévoles, 11 femmes (69%) et 5 hommes (31%), 4 arrivées et 3 départs, âge moyen 65 ans.

I. Rapport financier et approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

Une présentation générale par le trésorier est faite sur les points importants, suivie d'un échange.

Il est joint en annexe, le rapport administratif et financier des comptes établis du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023.

❖ Charges (dépenses) de l'exercice	7 016.87€
❖ Produits (recettes) de l'exercice	6 929.60€
❖ Résultat déficitaire de l'exercice	-87.27€
❖ <u>Les comptes de l'exercice 2023, sont approuvés à l'unanimité, le résultat déficitaire de l'exercice de 87.27€ est proposé et voté par affectation en report à nouveau.</u>	

II. Budget prévisionnel de l'année 2024. Le trésorier commente le budget prévisionnel détaillé.

❖ Charges (dépenses) prévisionnelles	7 210.00€
❖ Produits (recettes) prévisionnels	7 640.00€
❖ Résultat prévisionnel déficitaire	-430.00€
❖ <u>Ce budget prévisionnel déficitaire de 430.00 € de l'exercice 2024 est approuvé à l'unanimité.</u>	

III. Situation et Statistiques générales des aides et des secours.

En 2023 : 78 foyers aidés, 38 hommes, 55 femmes et 51 enfants, totalisant 144 personnes aidées.

En 2022 : 80 foyers aidés, 38 hommes, 59 femmes et 63 enfants, totalisant 160 personnes aidées.

- 1 082 semaines de colis alimentaires, contre 1 078 en 2022,
- 28 secours financiers accordés à 12 familles, contre 33 en 2022, dont, 17 secours financiers individuels attribués à 12 familles et 11 secours individuels en énergie à 4 foyers (11 bouteilles de gaz et 0 bouteilles de pétrole chauffage).
- Le nombre de semaines de colis alimentaires est de 1 082, pratiquement identique à celui de 2022 de 1 078.
- Les aides apportées globalement sont de 1 111, quasiment identiques à celles de 2022 de 1 110.
- Les aides individuelles financières sont de 155.00€ budgétées pour 350.00€ soit, un solde disponible de 195.00€.
- Les bouteilles de gaz et de pétrole de chauffage sont de 421.90€, budgétés 300.00 €, soit, un dépassement de 121.90€.
- Les aides individuelles cumulées s'élèvent à 576.90€ pour un budget de 650.00€, soit, un disponible de 73.10€.

IV. Situation et Statistiques des achats.

Les achats alimentaires sont en nette diminution par rapport à 2022. En effet, ils se sont élevés à 5 605.42€ pour un budget de 6 200.00€, contre 7 449.05€ en 2022. Cette réduction importante de 1 843.63€, est la résultante de l'arrêt des achats de produits d'hygiène et d'entretien (depuis fin 2022) et aussi, de la mise en place par Casino, de la politique des prix bloqués de certains produits à 0.99€, dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Le solde disponible des achats est de 594.58€.

V. Situation et Statistiques des ramasses.

1 convention est passée avec le Casino de Lorgues le 1 juillet 2019, d'un an renouvelable, intervenu le 14/03/22.

Les ramasses deviennent de moins en moins intéressantes chaque année, bien moins de produits frais.

C'est le résultat de la vente des produits à date à 50% et à 30%, comme le font de nombreuses enseignes commerciales.

Depuis le 1 août 2023, les valeurs données par Casino, sont en Prix de Revient et non plus, en Prix de Vente.

VI. Situation et Statistiques des collectes alimentaires.

Comme l'année dernière, trois collectes ont été organisées, pour un résultat de 1 306g contre 1 408kg en 2022.

Cette sensible diminution de 102kg traduit la difficile situation économique liée aux différents conflits.

Les dates retenues des 3 collectes alimentaires de l'année 2024 sont : le 6 et 7 avril ; le 29 et 30 juin ; le 26 et 27 octobre.

VII. Situation et Statistiques des recettes de la boutique vestiaire.

C'est une recette de 1 400.00€, pour un prévisionnel de 1 650.00€, soit, un déficit prévisionnel de 250.00€, et représentant 84.85% de réalisation. Cela provient de 2 braderies organisées au lieu des 3 prévues, pour une recette de 209.50€ budgétée 600.00€, soit, un résultat négatif de 390.50€. La mairie a entrepris pendant une bonne partie de l'année 2023, de très gros travaux obligatoires de réseaux et de voiries, et notamment, devant l'entrée de notre local, ce qui a véritablement entraîné de grosses difficultés d'accès.



Association Caritative - Siret 850 584 921 00017

7 rue du Collège (Entrée 22 rue de la Trinité) 83510 LORGUES - ☎ 04 83 11 02 04 - 07 84 79 99 03

VIII. Situation et Statistiques des dons perçus.

Les dons s'élevaient à la somme de 290.00€, contre 2 490.20€ en 2022, provenant essentiellement d'une unique donatrice à hauteur de 250.00€ et de 40.00€ de donateurs anonymes reçus au cours des 3 collectes alimentaires.

Ces recettes sont difficilement prévisibles, les versements étant vraiment très aléatoires. Nous sommes à la même enseigne comme le sont beaucoup d'associations caritatives nationales, constatant la chute importante des versements.

C'est pourquoi et par prudence le budget prévisionnel de l'année 2024 est établi à la somme de 300.00€.

IX. Situation et Statistiques des subventions encaissées.

La Subvention reçue de la commune de Lorgues est de 5 000.00€, comme celles de 2022 et 2021.

Elle finance 89.20 % des 5 605.42€ des dépenses alimentaires de secours.

La commune est toujours à nos côtés, par le versement de cette subvention, mais aussi, par les locaux mis gracieusement à notre disposition, comprenant les charges payées par la commune, téléphone, eau, électricité, chauffage, taxes etc.

X. Projets 2024, poursuite des activités de 2023 et perspective d'avenir.

❖ Rappels et réflexions sur les critères, moyens et durées des aides apportées aux familles.

Tout au long de l'année, une mise au point est faite sur tous les dossiers en cours. Ces échanges permettent de parler des dossiers difficiles et récurrents. Il a été décidé pour certaines familles aidées toute l'année, de les passer de 2 colis mensuels à uniquement 1 colis par mois.

L'équipe des accueillants est en liaison constante avec les assistantes sociales et autres organismes sociaux.

Pour rappel, l'accueil des familles se fait le lundi matin et les secours alimentaires et financiers, le lundi après-midi.

❖ Depuis 2020, un rapprochement convivial s'est fait avec le C.C.A.S de Lorgues.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Lorgues nous signale et nous adresse des personnes en situation de précarité et en état d'urgence générale. En attendant que, le C.C.A.S trouve une solution viable à ces personnes, nous délivrons des colis alimentaires, ainsi que des aides en énergie, par l'attribution de bouteilles de gaz ou de pétrole pour le chauffage.

Le C.C.A.S nous donne généreusement depuis 3 ans, des denrées alimentaires redistribués à nos familles, cette année, 98kg.

❖ Le Noël des enfants.

Le mercredi 20 décembre, nous avons pu récupérer des colis alimentaires et des jouets donnés gracieusement par les enfants de l'école Emile ZOLA et ceux du club de Basket de Lorgues. L'association étant fermée pendant les fêtes de fin d'année, la première distribution est intervenue à la réouverture de l'association le lundi 8 janvier, la seconde, le lundi 15 janvier 2024.

❖ Marche et Nature et partenariat avec l'association « Les Aînés lorguais ». Arrêt définitif de ces deux activités.

❖ Les visites aux personnes âgées. Cette activité est également complètement terminée.

❖ Le développement d'activités autour des mamans et de la petite enfance. Ce projet est repoussé jusqu'à nouvel ordre.

❖ Journal Vivre à Lorgues le VAL. Le numéro 156 du VAL, de l'été 2023, est consacré aux associations lorguais.

L'article consacré au Secours Lorguais apparaît sous la classification de Solidarité – Social – Santé. Notre association bénéficie également, d'un article et d'une photographie insérés dans le Bulletin municipal de Lorgues Infos, de l'été 2023.

❖ La soirée « guinguette » prévue fin juin, n'a finalement pas été organisée. Nous essaierons d'en faire une en juin 2024.

❖ Le partage de la galette de l'amitié de fin d'année, s'est tenue le vendredi 19 janvier 2024, en fin de matinée.

❖ Dates de fermeture et d'ouverture pendant les nombreux jours fériés, l'été et les fêtes de fin d'année.

Fermeture le lundi de Pâques, 10 avril ; les lundis 1 et 8 mai ; du samedi 12 août au dimanche 3 septembre ; du dimanche 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 et ouverture le lundi de Pentecôte 29 mai.

❖ Le Secours Lorguais était présent à la matinée des associations le samedi 9 septembre.

❖ Une activité débutera en janvier 2024, « Coaching de vie », créée et pilotée par une toute nouvelle bénévole.

Cette activité, doit aider les familles dans le cadre d'un processus de changement ou d'évolution, par un accompagnement individualisé à travers une approche globale de la personne (émotionnel, mental, socio-culturel).

❖ Date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O).

Celle-ci est fixée au jeudi 15 février 2024, à 15heures, et se tiendra au local de l'association.

La convocation avec l'ordre du jour, les bulletins de vote par correspondance, les procurations et tous les dossiers seront établis et envoyés par Olivier Dubois, trésorier en charge des démarches administratives.

XI. Questions diverses

Pas de questions diverses abordées, la séance est levée à 17 heures 30.

La Présidente, Corinne LAUDE,

Le Secrétaire, Jacques VERITE,

Le Trésorier en charge des démarches administratives, Olivier DUBOIS,



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) du Jeudi 15 février 2024

L'assemblée Générale Ordinaire se tient au local de l'association et débute à 15 heures.

Les adhérents-bénévoles ont tous été invités à voter soit, en présentiel, soit à l'aide d'un Formulaire de Vote par Correspondance ou bien, à l'aide d'un Pouvoir. Tous ces documents ont été adressés le 22 janvier 2024 par la messagerie avec le dossier complet. Ensuite, tous les dossiers sur support papier ont été déposés au local à la disposition de tous les adhérents-bénévoles, comme indiqué dans la convocation et remis en séance pour certains.

Il est établi en séance, un état de présence, faisant ressortir 16 adhérents-bénévoles présents ou représentés sur 16 adhérents inscrit 6 présents (31.25%), 8 pouvoirs (50.00%) et 3 votes par correspondance (18.75%). L'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer, soit, 100.00% des présents ou représentés des adhérents-bénévoles inscrits.

La présidente ouvre la séance.

Ensuite, le trésorier en charge des démarches administratives prend la suite pour commenter les différents documents.

Pour rappel, l'ordre du jour proposé est le suivant :

- I. Rapport Moral de l'année 2023,
- II. Rapport financier, administratif et comptable, des comptes établis au 31 décembre 2023,
- III. Quitus au bureau de l'exercice 2023,
- IV. Budget prévisionnel de l'année 2024,
- V. Projets 2024, poursuite des activités de 2023 et perspective d'avenir,
- VI. Procès-verbal du Conseil d'Administration du Vendredi 19 Janvier 2024,
- VII. Situation et Statistiques générales des aides et des secours apportés aux familles,
- VIII. Situation et Statistiques des achats,
- IX. Situation et Statistiques des ramasses,
- X. Situation et Statistiques des collectes alimentaires,
- XI. Situation et Statistiques des recettes de la boutique vestiaire,
- XII. Situation et Statistiques des dons reçus,
- XIII. Situation et Statistiques des subventions encaissées,
- XIV. Composition du Conseil d'Administration, nouvelle(s) candidature(s)...
- XV. Composition du nouveau Conseil d'Administration,
- XVI. Questions diverses,

I. Rapport moral de l'année 2023.

Après lecture faite par le trésorier, le rapport moral de l'exercice est approuvé à l'unanimité des votes exprimés.

II. Rapport financier, administratif et comptable, avec approbation des comptes au 31 décembre 2023.

Le trésorier présente et commente le rapport financier et comptable.

La situation financière et comptable arrêtée au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

❖ Les produits (recettes)	6 929.60€
❖ Les charges (dépenses)	7 016.87€
❖ Le résultat net déficitaire	-87.27€
❖ Le compte courant CRCA	120.67€
❖ Le livret A CRCA	8 901.11€
❖ Le compte Sociétaire CRCA	15.00€
❖ Les espèces en caisse	189.73€
❖ La Trésorerie nette	9 226.51€
❖ Le poste Fournisseurs factures à payer	501.03€
❖ Cautionnement versé (Intermarché – Bouteilles de gaz)	100.00€
❖ Le Report à nouveau positif (résultats (2019) 4 675.01€ & (2020) 2 904.03€ (2021) 1 534.09€ (2022) -200.38€	8 912.75€
❖ <u>Les comptes de l'exercice 2023, sont approuvés à l'unanimité, le résultat déficitaire de l'exercice de 87.27€ est proposé et voté par affectation en report à nouveau débiteur.</u>	



Association Caritative - Siret 850 584 921 00017

7 rue du Collège (Entrée 22 rue de la Trinité) 83510 LORGUES - ☎ 04 83 11 02 04 - 07 84 79 99 03

III. Quitus au bureau de l'exercice 2023.

Le quitus au bureau pour les comptes de l'exercice 2023, est donné à l'unanimité des votes exprimés.

IV. Budget prévisionnel de l'année 2024.

Le trésorier commente le budget prévisionnel détaillé de l'année 2024.

▪ Charges (dépenses) prévisionnelles	7 640.00€
▪ Produits (recettes) prévisionnels	7 210.00€
▪ Résultat prévisionnel déficitaire	- 430.00€

Ce budget prévisionnel déficitaire de 430.00€ de l'exercice 2024 est approuvé à l'unanimité des votes exprimés.

V. Projets 2024, poursuite des activités de 2023 et perspective d'avenir.

Lecture et présentation des projets et activités 2024, par la poursuite de celles de 2023 avec une nouvelle activité mise en place dès janvier 2024. Elles sont toutes détaillées dans le procès-verbal du Conseil d'Administration du vendredi 19 janvier 2024, joint à la convocation.

Le point V est approuvé à l'unanimité des votes exprimés.

Pour information, les points VI à XIII sont présentés brièvement :

- VI. Procès-verbal du conseil d'Administration du vendredi 20 janvier 2024.
- VII. Situation et Statistiques générales des aides et des secours apportés aux familles.
- VIII. Situation et Statistiques des achats.
- IX. Situation et Statistiques des ramasses.
- X. Situation et Statistiques des collectes alimentaires.
- XI. Situation et Statistiques des recettes de la boutique vestiaire.
- XII. Situation et Statistiques des dons reçus.
- XIII. Situation et Statistiques des subventions encaissées.

XIV. Conseil d'Administration et candidatures, nouvelle(s) candidature(s).

Pas de nouvelles candidatures pour intégrer le Conseil d'Administration.

XV. Composition du Conseil d'Administration.

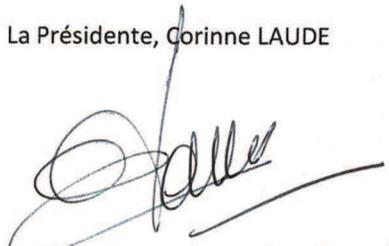
Compte tenu de l'absence de nouvelles candidatures, le Conseil d'Administration est identique à celui voté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 février 2023.

XVI. Questions diverses. Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

La Présidente, Corinne LAUDE

Le Secrétaire, Jacques VERITE


Le Trésorier, en charge des démarches administratives, Olivier DUBOIS

